Mauritanie : « Les lois anti-esclavagistes sont en conflit avec les lois musulmanes »

04/07/2019 à 17h11

Malgré l'abolition de cette pratique en 1981, les Haratines, noirs de peau, paient encore le prix de la servitude à laquelle ils furent longtemps réduits par les Maures.

Le Figaro (2/07/19)